

Commentaire sur les papiers d'E.A. Wrigley et de M. Segalen

Dupaquier, Jacques

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:

GESIS - Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Dupaquier, J. (1985). Commentaire sur les papiers d'E.A. Wrigley et de M. Segalen. *Historical Social Research*, 10(2), 30-36. <https://doi.org/10.12759/hsr.10.1985.2.30-36>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY Lizenz (Namensnennung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY Licence (Attribution). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

COMMENTAIRE SUR LES PAPIERS d'E.A. WRIGLEY et de M. SEGALEN

Jacques Dupâquier(+)

Abstract: Since 1981 the historical demography section of the Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales has researched French geographical and social mobility during the 19th and 20th centuries. Directed by J. Dupâquier, this massive project seeks to trace genealogically the male descendants of 3000 couples, married between 1803 and 1832 until the present day. Preliminary returns from this rich multidimensional data base suggest some modifications in E.A. Wrigley's interpretation. Moreover, they dramatize the collapse of kinship in schematic diagrams, although M. Segalen raises some counterquestions of her own.

COMMENTAIRE SUR LE PAPIER d'E.A. WRIGLEY

La démonstration d'E.A. Wrigley comporte trois éléments:

d'une part, il montre que la population française dans son ensemble a conservé un taux de croissance à peu près nul jusque vers 1880, la limitation des naissances ayant pris le relais de la régulation par le mariage à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe, deuxièmement, il soutient que le processus est vrai non seulement à l'échelle de la France entière, mais aussi à celle des régions prises isolément,

enfin, il pose la question de savoir si l'on peut parler encore de mécanisme autorégulateur lorsque le freinage ne résulte plus seulement des conditions du mariage - phénomène bien démontré pour les populations traditionnelles -, mais de la réduction de la fécondité. Pour lui, la réponse ne fait pas de doute: ce ne peut être par hasard que la fécondité légitime s'est adaptée aux changements de la mortalité, même à l'échelle régionale, pour obtenir finalement un taux de reproduction si proche de l'unité.

Sur le premier point, je ne puis que donner mon accord complet: il est clair que l'histoire démographique de la France est spécifique; qu'en dépit des différences régionales, elle présente une profonde unité, et qu'il faut traiter séparément les deux phases de la baisse de la fécondité: avant 1851 d'une part; après 1871 de l'autre. En outre, je me réjouis de voir remis en cause le modèle trop rigide de la "transition démographique" tel qu'il a été élaboré par les démographes de Princeton.

Je suis plus réservé sur l'analyse régionale du phénomène. Non seulement le découpage des régions est assez arbitraire et ne correspond pas aux réalités économiques et politiques - tous les découpages sont arbitraires - mais, comme le note E.A. Wrigley lui-même, le département ne constitue pas une bonne unité d'observation. Il aurait fallu pouvoir distinguer villes et campagnes, et faire intervenir les migrations intérieures, qui ont joué un rôle considérable, car là on est bien loin de trouver dans chaque région la croissance zéro.

(+) Address all communications to: Jacques Dupâquier, Laboratoire de démographie historique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 54 Boulevard Raspail, F-75006 Paris

E.A. Wrigley a raison de dire qu'en général, une basse fécondité est associée à une basse mortalité et à une haute nuptialité (par exemple pays de la Garonne et Centre Ouest), et de même haute fécondité, haute mortalité et faible nuptialité (Bretagne), mais il y a des exceptions (Normandie = région 4, Massif Central = région 10). Au total les taux nets de reproduction qui sont présentés dans la table 11, ont tendance à diverger:

En 1831, ils s'échelonnent de 0,829 à 1,091.

En 1871, de 0,812 à 1,187.

En 1901, de 0,718 à 1,141.

Bien que la dispersion des taux de croissance régionaux soit bien moindre que celle des taux de fécondité, je me demande si l'on peut encore parler d'autorégulation avec les niveaux observés. (This comment pertains to the regional analysis of the Wrigley paper, published in *European Population Studies*).

J'en viens maintenant au 3ème point: je suis entièrement d'accord avec E.A. Wrigley sur le fonctionnement du système autorégulateur des populations paysannes traditionnelles: la nuptialité en constituait le rouage central et leur permettait de se maintenir malgré les fluctuations de la mortalité. De même, j'admets volontiers que la population française soit passée d'un système régulateur classique (par la nuptialité) à un système moderne (par la fécondité) et je ne conteste pas la réalité de la régulation. Mais ce passage implique un changement complet de modèle, une révolution des mentalités. En effet, le premier système résulte du fonctionnement de mécanismes sociaux complexes, ne nécessitant pas d'intervention consciente de la population, alors que le second semble supposer conscience et action. Il faut donc décrire et expliquer cette révolution des mentalités; et, ici, comment faire abstraction de la Révolution française? Si la France a connu une histoire démographique si particulière, ce n'est probablement pas seulement parce qu'elle était le pays le plus peuplé d'Europe occidentale; il faut prendre en compte les bouleversements politico-culturels qu'elle a connus de 1789 à 1800, et qui se sont traduits par une poussée de la fécondité hors mariage.

Plus généralement, je me méfie du déterminisme démographique et de tout ce qui peut ressembler au finalisme: ce n'est pas parce que le recul de la mortalité rend un freinage souhaitable, ni même nécessaire, qu'il se produit nécessairement. L'exemple de l'Irlande au XIXe siècle est là pour nous rappeler que la machinerie démographique ne fonctionne pas toujours très bien, et que la régulation a des ratés. Tout n'est pas rationnel, tout n'est pas explicable dans l'histoire de la fécondité française et de la fécondité européenne. Pourquoi la fécondité de l'Europe occidentale a-t-elle commencé à baisser en 1964, en pleine période de prospérité, alors qu'il aurait été si satisfaisant pour nous que le rebroussement intervienne 8 ans plus tard, lors de la première crise pétrolière, ou même seulement 4 ans plus tard, avec les événements de 1968? Pourquoi au XVIIIe siècle, dans mon Vexin français, la chute de la fécondité s'amorce-t-elle entre 1760 et 1765, sans attendre la grande hausse du prix des grains, ni la "guerre des Farines"? Non seulement il n'y a aucune raison de penser que la rationalité des décisions individuelles puisse aboutir à une rationalité sociale globale, mais on peut même se poser la question de savoir si les décisions individuelles elles-mêmes sont rationnelles, et si les comportements ne relèvent pas de la tradition, de la mode et de la pression sociale plutôt que du calcul économique. Il me semble ainsi probable qu'au XIXe siècle la population française ne s'est pas vraiment reproduite globalement comme le suggère l'analyse d'E.A. Wrigley, mais que

son maintien résulte d'une compensation entre régions et groupes sociaux. Les Français d'aujourd'hui ne descendent pas uniformément des Français du début du XIXe siècle: certains groupes (en particulier les Bretons) se sont surreproduits, d'autres (par exemple les paysans du Sud-Ouest ou le monde des petits fonctionnaires) n'ont guère laissé de descendance au bout de 2 ou 3 générations. Il reste à voir comment ces compensations ont pu donner des résultats aussi homogènes que ceux que nous a présentés E.A. Wrigley. Nous espérons pouvoir apporter à cette question quelques éléments de réponse quand nous aurons achevé notre enquête généalogique sur la mobilité géographique et sociale en France aux XIXe et XXe siècles.

Je rejoins d'ailleurs ici la conclusion même de E.A. Wrigley: il note que, pour aller plus loin, il faudrait recourir à la microanalyse, suivre le comportement des familles à chacune des étapes décrites, et prendre en compte les migrations. Il reconnaît que les indices le Princeton ne sont pas de très bons instruments d'analyse, en particulier l'indice de nuptialité Im . Il n'en reste pas moins que ce papier constitue un apport remarquable à l'histoire démographique de la France au XIXe, et un nouveau pas en avant, après l'étude d'E. van de Walle sur la population féminine française au XIXe siècle.

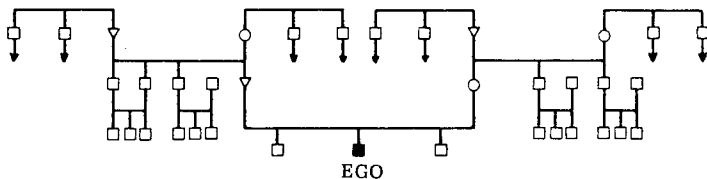
COMMENTAIRE SUR LE PAPIER DE MARTINE SEGALEN

Martine Segalen, qui est anthropologue, soutient que l'évolution récente de la fécondité et de la nuptialité ne traduit pas vraiment une crise de la famille, mais seulement une crise du couple; elle croit que le pouvoir des réseaux parentaux se renforcera avec la déstabilisation du couple.

Me plaçant du point de vue démographique, je crois impossible que la baisse de la fécondité ne ruine pas quantitativement le réseau parental.

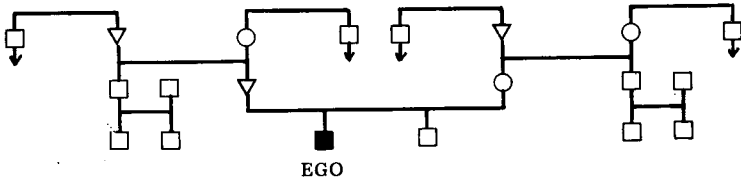
1. Pour démontrer la menace que cette baisse fait peser sur l'existence même de la parenté, je propose le petit modèle suivant (où l'on suppose que l'ensemble de la parenté, sur 3 générations, est simultanément en vie).

1er modèle: tous les couples ont 3 enfants



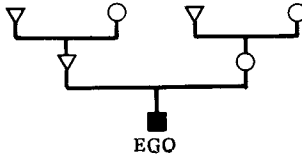
A chaque flèche correspondent normalement 1 conjoint, 3 enfants et leurs conjoints et 9 petits enfants: EGO a 4 grands parents, 16 grands oncles et grandes tantes (dont 8 par alliance); 2 parents, 8 oncles et tantes (dont 4 par alliance), 48 cousins et cousines germaines de ses parents (dont 24 par alliance); 2 frères et soeurs, 12 cousins germains, 72 cousins issus de germains.

2ème modèle: tous les couples ont 2 enfants



A chaque flèche correspond 1 conjoint, 2 enfants et leurs conjoints et 4 petits enfants: EGO a 4 grands parents, 8 grands oncles et grandes tantes, (dont 4 par alliance) 2 parents, 4 oncles et tantes (dont 2 par alliance), 16 cousins et cousines germaines de ses parents (dont 8 par alliance), 1 frère (ou sœur), 4 cousins germains, 16 cousins issus de germains.

3ème modèle: tous les couples ont 1 enfant



EGO n'a plus que 4 grands parents et 2 parents, plus aucun parent éloigné: ni oncles, ni tantes, ni cousins, ni frères, ni sœurs.

Cette situation peut se résumer dans le tableau suivant où l'on a regroupé sous le nom de parenté directe les frères, sœurs, parents et grands parents; sous le nom de parenté collatérale les oncles, tantes et cousins germains; sous le nom de parenté éloignée les grands oncles, grandes tantes et leur descendants.

Parenté	Modèle 1 (3 enfants)	Modèle 2 (2 Enfants)	Modèle 3 (1 enfant)
Directe	8	7	6
Collatérale	20	8	0
Eloignée	136	40	0
Total	164	55	6

Ainsi la réduction de la parenté éloignée est beaucoup plus forte que celle de la parenté directe.

- Il me semble que la situation actuelle est une situation transitoire, qui s'explique par le fait que la génération la plus ancienne se rattache au modèle 1, la génération suivante au modèle 2 ou au modèle 3.

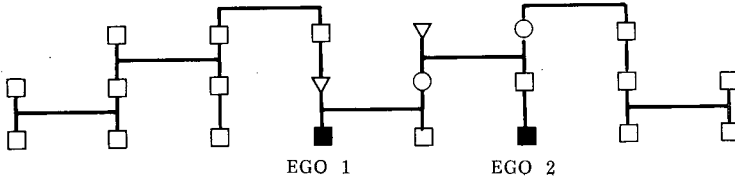
Prenons l'hypothèse extrême où, en l'espace d'une génération, on passerait du modèle 1 au modèle 3. On peut aisément calculer qu'EGO aura:

- 6 parents directs (2 parents + 4 grands parents)
- 12 collatéraux (8 oncles et tantes et 4 cousins germains)
- 88 parents éloignés (16 grands oncles et grandes tantes, 48 cousins et cousines germaines des parents, 24 cousins issus de germains).

Parenté	1ère étape (modèle 1)	2ème étape (la 2e génération (fin du processus) adopte le modèle 3)	3ème étape
Directe	8	6	6
Collatérale	20	12	0
Eloignée	136	88	0
Total	164	106	6

La parenté est encore assez nombreuse à la 2ème étape pour que la crise reste masquée, mais la ruine du réseau de parenté est inéluctable à moyen terme. Autrement dit, c'est seulement l'inertie des phénomènes démographiques qui fait croire que le pouvoir des réseaux parentaux résistera à la baisse de la fécondité.

3. On peut démontrer de même que les effets de la crise du couple, bien que plus sensible dans l'immédiat, restent encore partiellement masqués. Imaginons une population passant du modèle 1 (mariage traditionnel, 3 enfants par couple) au modèle 2 (2 enfants par couple), combiné à un effondrement du mariage, un individu sur deux ne se mariant pas, mais ayant un enfant naturel. Ici, il faut distinguer 2 cas de figure, selon qu'EGO est un enfant naturel ou un enfant légitime.

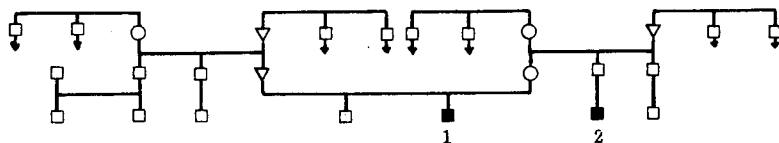


1er cas de figure EGO 1 a 1 frère (ou sœur), 2 parents, 3 grands parents; 1 oncle, 1 cousin germain, 3 grands oncles ou grandes tantes, 5 cousins germains de ses parents, 5 cousins issus de germains.

2ème cas de figure: EGO 2 a 1 parent, 2 grands parents, 1 oncle, 1 tante, 2 cousins germains; 5 grands oncles ou grandes tantes, 5 cousins germains de son père (ou de sa mère), 5 cousins issus de germains.

Si EGO est un enfant légitime, il aura ainsi 6 parents proches, 2 collatéraux, 13 éloignés, soit 21 au total; s'il naît dans une "famille monoparentale", 3 parents proches, 4 collatéraux, 5 éloignés, soit 12 au total.

4. Le passage d'un système à l'autre s'opéra aussi en deux temps. On admettra que la 1ère génération se conforme au modèle 1 (mariage traditionnel, 3 enfants par couple) et la 2ème génération au modèle "moderne" décrit ci-dessus (2 enfants par couple, 1 individu sur 2 ne se mariant pas, mais ayant un enfant naturel). Voici le schéma de la situation transitoire:



A chaque flèche correspondent 3 enfants, 1 ou 2 conjoints 4 ou 5 petits enfants, soit 9 personnes en moyenne.

1er cas de figure: EGO 1 (famille biparentale) a 1 frère (ou soeur), 2 parents, 4 grands-parents; 5 oncles et tantes, 5 cousins germains, 16 grands oncles ou tantes, 36 cousins des parents (dont 12 par alliance), 36 cousins issus de germains.

2ème cas de figure: EGO 2 (famille monoparentale) a 1 père (ou mère), 2 grands-parents, 3 ou 4 oncles et tantes, 3 ou 4 cousins germains, 8 grands oncles et tantes, 18 cousins des parents (dont 6 par alliance), 18 cousins issus de germains.

Voici comment s'opéra la transition dans chacun des deux cas de figure:

Parenté	1ère étape	1er cas de figure		2ème cas de figure	
	(modèle 1)	2ème étape	3ème étape	2ème étape	3ème étape
Directe	8	7	6	3	3
Collatérale	20	10	2	7	4
Eloignée	136	76	13	38	15
Total	164	93	21	48	22

On voit que l'effondrement du réseau de parenté est plus rapide en cas de désagrégation du système matrimonial, combiné avec une réduction modérée de la fécondité, qu'avec le passage de l'enfant unique dans le système du mariage traditionnel. Il n'en reste pas moins que, là encore, la bonne santé apparente des réseaux de parenté n'est qu'un sursis, dû à l'inertie des phénomènes démographiques.

Martine Segalen Replies to Jacques Dupâquier's Comment

Jacques Dupâquier's argument is certainly convincing if we consider present day demographic trends. If the decline in fertility goes on at the same rate, the number of kin will dramatically decrease, and thus the social interaction described for contemporary families in Europe will belong to the past.

However I wish to formulate four remarks:

- (1) Can we be sure that fertility trends will not be reversed, and that a new baby boom will not take place? Demographers know how careful one should be in forecasting demographic trends.
- (2) It is not so much the number of affinal or consanguineal kin that one individual has which is actually important. One can have many cousins, and nevertheless interact little with them for various reasons. It is obvious that in conditions of high fertility, even if one has over a dozen first cousins and over a hundred second cousins, kin interaction will result in a selection among them and active relationships will be carried on only with a limited group.
- (3) Further studies should be carried out on the new situations created by transitory or matri-centered families: Unmarried mothers bringing up their children, divorced parents remarrying thus creating half siblings and half cousins with half (or double) kinship networks, grand-parents taking care of the children by a former marriage of the new spouse of their children, etc. ... One cannot be certain whether these new situations impoverish or on the contrary tend to multiply family links.
- (4) One might suppose that in case actual kin shrinks dramatically, some forms of surrogate kin networks will arise since past situations have shown that family is an enduring structure, albeit under various forms.